

I. Crédit bancaire

A fin octobre 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1081,7 MMDH, en hausse annuelle de 4,9%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-23	sept-23	oct-22	sept-23
Crédit bancaire *	1 081,7	-0,2	4,9	
Agents non financiers	925,6	1,1	2,7	
Entreprises non financières	511,8	1,8	3,2	
Privées	441,1	0,0	-1,0	
Publiques	70,7	14,3	40,6	
Ménages	385,4	0,3	2,0	
Agents financiers	156,1	-7,4	19,8	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

La baisse annuelle de 1% du crédit aux ENF privées est expliquée principalement par le repli de 12,1% des facilités de trésorerie. En revanche, les prêts à l'équipement se sont accrus de 4,9%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-23	sept-23	oct-22	sept-23
Total	441,1	0,0	-1,0	
Facilités de trésorerie	196,5	-0,5	-12,1	
Equipement	109,3	0,5	4,9	
Immobilier	50,0	-0,1	-1,0	
Autres crédits *	28,9	-1,3	85,1	
Créances en souffrance	56,4	1,6	9,2	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T3-2023, a été jugé « normal » par 80% des industriels et « difficile » par 19%. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 68% des entreprises et en hausse selon 27% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T3-2023, les critères auraient été durcis pour les crédits de trésorerie et maintenus inchangés pour les prêts à l'équipement et à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été durcis pour les TPME et maintenus inchangés pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait enregistré une hausse pour tous les objets de crédit, avec un accroissement pour les GE et un repli pour les TPME.
- Au T3-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,36%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 5,05% pour les GE et à 5,75% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T3-2023	T2-2023	T1-2023
Entreprises non financières	5,32	5,22	4,98
Entreprises privées	5,36	5,27	5,03
TPME *	5,75	5,77	5,48
GE**	5,05	5,01	4,79

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 2 %, recouvrant principalement des accroissements de 2,1% des prêts à l'habitat et de 0,2% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 21,1 MMDH après 18,5 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-23	sept-23	oct-22	sept-23
Total	385,4	0,3	2,0	
Habitat	242,9	0,2	2,1	
Mourabaha immobilière*	21,1	1,1	14,3	
Consommation	57,4	-0,1	0,2	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T3-2023, les banques déclarent un assouplissement des critères d'octroi des prêts à la consommation et un maintien inchangé de ceux des crédits à l'habitat. Pour la demande, elle aurait reculé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T3-2023, globalement en hausse à 5,95%, avec une progression à 4,74% pour les crédits à l'habitat et une baisse à 7,25% pour ceux à la consommation.

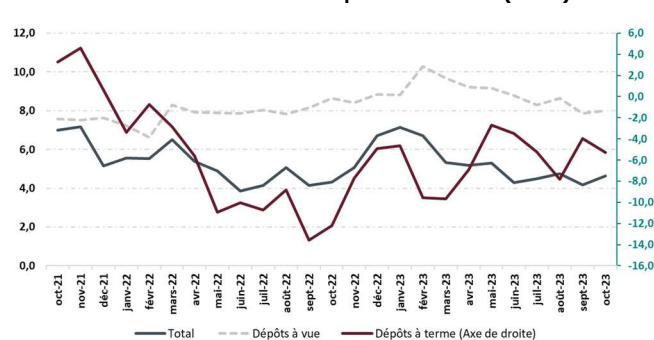
Taux débiteurs par objet (en %)

	T3-2023	T2-2023	T1-2023
Ménages	5,95	5,87	5,64
Crédits à l'habitat	4,74	4,64	4,36
Crédits à la consommation	7,25	7,27	6,95

II. Dépôts bancaires

- A fin octobre 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1133,98 MMDH, enregistrant une hausse de 4,6% comparativement au même mois de l'année précédente.
- Les dépôts des ménages ont atteint 848,1 MMDH, en hausse annuelle de 4,8%, avec 202,1 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 8,2% à 192 MMDH à fin octobre.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a enregistré, d'un mois à l'autre, une baisse de 8 points de base à 2,44%, tandis que celui des dépôts à 12 mois a augmenté de 39 points de base pour s'établir à 2,88%.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,98% pour le deuxième semestre 2023, soit une hausse de 147 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	oct-23	sept-23	août-23	juil-23	juin-23
Comptes à terme					
6 mois	2,44	2,52	2,37	2,65	2,41
12 mois	2,88	2,49	2,53	2,86	2,85